

# PROPRIETE DE MME. MERCREDI

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Article 22-207 / COMMUNE DE COLOMBIER-EN-BRIONNAIS (71)

Vente d'une coupe rase de douglas  
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges  
 Superficie de la coupe : 0,20 ha  
 Parcelles : C 351 - 486  
 Certification PEFC N° : non



### DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	20	16	19	17	17	22	13	6	3			1	134	114,50 m <sup>3</sup>	0,85 m <sup>3</sup>
Douglas sec	3	3	2	2	3	2							15	8,20 m <sup>3</sup>	0,55 m <sup>3</sup>
													<b>149</b>	<b>122,70 m<sup>3</sup></b>	<b>0,82 m<sup>3</sup></b>

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Expert forestier : Olivier PAIN

### CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 décembre 2023  
 Distance moyenne de débardage : 50 mètres  
 Place de dépôt : sur la parcelle

### CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Contact : Côme LEMAIRE au 06.40.58.84.43

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

